

Bulletin de la Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar

Editeur Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar

11 rue Turenne, F-68000 Colmar (France)

ISSN print 1637-6811 | électronique 2827-4318

Format A4

Fréquence flux continu

Licence : CC BY 4.0

Modèle d'accès libre (voie diamant)

Langues français, anglais ou allemand

Site internet <https://www.museumcolmar.org/bulletin>

Courriel jean-michel.bichain@museumcolmar.org

Instructions aux auteurs

Le présent document rappelle la ligne éditoriale et les informations générales relatives au *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar* (BSHNEC) et définit les exigences de préparation, de présentation et de soumission des manuscrits qui lui sont destinés. Il précise les formats attendus, les éléments obligatoires, ainsi que les règles techniques et bibliographiques applicables, afin de garantir la qualité éditoriale, la lisibilité et la reproductibilité des travaux publiés.

Ces instructions complètent les documents cadres du BSHNEC (Politique éditoriale, Transparence, principes et règles éthiques). Elles doivent être lues conjointement, en particulier pour les questions relatives au processus d'évaluation, aux conflits d'intérêts, à l'auto-archivage, à la préservation, aux corrections/rétractations et à la protection des données personnelles. En cas de divergence, la Politique éditoriale prévaut ; le document d'éthique précise les modalités opérationnelles et les obligations de transparence.

1. Ligne éditoriale

Le *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar* (BSHNEC) est une revue scientifique régionale pluridisciplinaire à comité de lecture, publiée en flux continu par la *Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar* (France). Fondée en 1860, la revue s'inscrit dans une tradition éditoriale ancienne tout en répondant aux exigences contemporaines de la publication scientifique.

Le Bulletin est consacré à la production, à l'analyse et à la diffusion de connaissances relevant notamment des domaines suivants : sciences naturelles, ethnographie, sciences de la Terre, histoire des sciences et patrimoine muséologique. Il publie en particulier des travaux de systématique, de gestion et de conservation des espèces et des habitats, des notes naturalistes, des listes de référence, ainsi que des contributions portant sur la valorisation et l'étude de collections publiques institutionnelles (Naturalia et autres ensembles patrimoniaux). En revanche, la revue n'accepte pas la publication d'actes nomenclaturaux/taxonomiques nouveaux. Le périmètre géographique de la revue est principalement centré sur le Grand Est et ses territoires limitrophes : régions françaises voisines et espaces frontaliers ou voisins d'Allemagne, de Belgique, du Luxembourg et de Suisse. Des articles portant sur des périmètres géographiques plus larges, en France métropolitaine ou à l'international, sont acceptés lorsqu'ils

présentent un lien scientifique explicite avec des espèces, milieux, collections ou institutions du Grand Est ou de ses territoires voisins.

Les contributions peuvent s'appuyer sur des travaux de terrain (inventaires, prospections, suivis, observations), sur l'étude de collections scientifiques ou sur des corpus documentaires, dans le respect des cadres réglementaires applicables.

La revue est publiée en accès libre voie diamant (*Open Access Diamond*) où l'accès aux articles est libre, immédiat et gratuit, sans frais de publication pour les auteurs ni pour les lecteurs. Sauf mention contraire justifiée (contenus tiers non réutilisables), les articles du BSHNEC sont publiés sous licence *Creative Commons Attribution*.

Il n'existe pas de limitation stricte du nombre de pages. Les notes courtes (1 à 3 pages), notamment de signalement faunistique, floristique ou fongique, font pleinement partie des contributions susceptibles d'être acceptées. Les manuscrits sont rédigés en français, en allemand ou en anglais.

2. Informations générales

La soumission d'un manuscrit au *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar* implique que ce manuscrit n'a pas été soumis simultanément à une autre revue scientifique et qu'il n'a pas déjà fait l'objet d'une publication antérieure.

Diffusion et licence. La revue applique un modèle d'édition en libre accès voie diamant. Sauf mention contraire justifiée (contenus tiers non réutilisables), les articles publiés de 2019 à 2025 l'ont été sous licence Creative Commons Attribution–NonCommercial–NoDerivatives 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0). À compter du 1er janvier 2026, la revue publie ses nouveaux articles sous licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0). Les conditions de réutilisation sont celles prévues par la licence applicable à l'article (mentionnée sur l'article et assortie d'un lien vers le texte de licence). Les auteurs conservent l'intégralité de leurs droits d'auteur. En acceptant la publication de leur manuscrit, ils concèdent à la revue un droit non exclusif de diffusion et d'archivage de leur article.

Identifiant pérenne (DOI). Chaque article publié se voit attribuer un *Digital Object Identifier* (DOI), garantissant sa citabilité et son référencement.

Auto-archivage. La revue autorise l'auto-archivage sans embargo des versions soumise, acceptée et publiée, sous réserve de mentionner la citation bibliographique complète, le DOI et la licence applicable, et d'établir un lien clair vers la version de référence. Les modalités détaillées figurent dans le document « Transparence, principes et règles éthiques ».

Outils automatisés et intelligence artificielle. Le recours à des outils automatisés ou d'intelligence artificielle, générative ou non, est autorisé en tant qu'aide méthodologique ou rédactionnelle sous la responsabilité exclusive des auteurs. Toute utilisation significative, au-delà de la correction linguistique ou de la mise en forme, doit être déclarée de manière transparente dans le manuscrit. Les modalités détaillées figurent dans le document « Transparence, principes et règles éthiques ».

Droits de tiers. Les auteurs sont responsables de l'obtention des autorisations nécessaires à l'utilisation de contenus protégés (illustrations, documents, données) et doivent s'assurer du respect des droits de tiers.

Nomenclature et taxonomie. Les manuscrits comportant des aspects taxonomiques ou nomenclaturaux doivent se conformer strictement aux éditions les plus récentes des codes

internationaux applicables (Code international de nomenclature zoologique, Code international de nomenclature pour les algues, champignons et plantes, etc.).

Évaluation par les pairs. Les contributions scientifiques publiées par le BSHNEC sont évaluées par les pairs en simple anonymat, par au moins deux évaluateurs indépendants (rapporteurs externes). Les contenus éditoriaux ou institutionnels relèvent d'un contrôle éditorial interne et sont signalés comme non évalués par les pairs. Le périmètre détaillé et les modalités d'affichage de ce statut sont précisés dans le document « Transparence, principes et règles éthiques ».

3. Format de la revue

Le *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar* est édité selon un double mode de diffusion : une publication numérique en libre accès et une édition imprimée correspondant à un volume numéroté rassemblant un ensemble de publications.

La mise en page de référence de la revue correspond au format A4 (21 × 29,4 cm), qui constitue le format de travail standard pour la préparation, la relecture et l'impression des articles. Les auteurs sont invités à tenir compte de ce format lors de la préparation de leur manuscrit, notamment lorsqu'ils souhaitent imprimer leur article ou préparer des figures et tableaux destinés à l'édition papier.

Les figures doivent être conçues de manière à être compatibles avec la mise en page finale de la revue. Les figures doivent être fournies avec une largeur de 16,5 cm (deux colonnes) ou de 8 cm (une colonne), mais leur hauteur ne doit jamais excéder 22,0 cm.

4. Soumission

Les manuscrits sont soumis **exclusivement par voie électronique** et adressés directement au rédacteur en chef de la revue, à l'adresse jean-michel.bichain@museumcolmar.org.

Les manuscrits doivent être soumis au format Word (.doc ou .docx), en double interligne, avec des marges d'au moins 2,5 cm et les pages numérotées.

Le fichier transmis doit comprendre l'intégralité de l'article (dans cet ordre : texte, légendes des figures et des tableaux, figures intégrées en basse résolution indicative, tableaux et annexes). Les figures doivent en outre être envoyées indépendamment du document Word en haute résolution (300 ou 600 ppp selon leur nature).

Tout manuscrit ne respectant pas les présentes instructions pourra être retourné aux auteurs pour mise en conformité avant d'être pris en charge par la rédaction.

Les auteurs peuvent suggérer des noms d'évaluateurs potentiels et signaler d'éventuels conflits d'intérêts. La décision finale quant au choix des évaluateurs relève exclusivement du rédacteur en chef, le cas échéant après avis de l'équipe éditoriale.

La revue demande la mention, en fin de manuscrit, d'un court paragraphe décrivant les contributions de chaque auteur, ainsi que la déclaration des financements ; les contributions de toute personne ne répondant pas aux critères d'auteur (se reporter au document Transparence, principes et règles éthiques) sont mentionnées, avec son accord, dans la section Remerciements lorsqu'elles relèvent d'une aide technique, administrative ou logistique, d'une relecture linguistique, de l'acquisition de financement ou d'un soutien général.

5. Structure et format des manuscrits

La structure décrite ci-dessous correspond à la structure attendue des articles de recherche lors de la soumission initiale. Des ajustements de forme ou d'organisation pourront être demandés ultérieurement par la rédaction lors des étapes de révision et de mise en page.

Pour un article de recherche, le fichier soumis doit contenir l'ensemble des éléments listés ci-dessous et les présenter **strictement dans l'ordre indiqué**, dès la soumission initiale. Tout manuscrit incomplet ou dont l'ordre n'est pas respecté pourra être retourné aux auteurs pour mise en conformité avant envoi en évaluation.

Les manuscrits, rédigés en français, allemand ou en anglais, doivent être structurés comme suit :

- titre de l'article dans la langue de rédaction ;
- traduction du titre en anglais ;
- prénom(s) et nom(s) des auteur(s), suivis de leurs affiliations institutionnelles complètes, de leurs adresses électroniques et, le cas échéant, de leur identifiant ORCID ; par défaut, le premier auteur est considéré comme auteur correspondant ; dans le cas contraire, l'auteur correspondant doit être clairement identifié ;
< saut de page>
- résumé dans la langue de l'article (200 à 250 mots), présentant le contexte scientifique, les objectifs du travail, le périmètre d'étude (taxinomique, géographique ou thématique), les principaux résultats et l'apport du travail en termes de connaissance et/ou de conservation ; un résumé structuré est recommandé ;
- mots-clés, dans la langue de l'article (3 à 5), classés par ordre alphabétique et séparés par des virgules, sans majuscules (sauf pour les noms propres et le premier mot) et ne devant pas déjà figurer dans le titre ;
- abstract en anglais, correspondant à une version fidèle et complète du résumé dans la langue de l'article ;
- keywords en anglais (selon l'ordre des mots-clés dans la langue de l'article) ;
< saut de page>
- corps du texte, comprenant généralement, dans l'ordre : Introduction, Matériel et méthodes, Résultats, Discussion, Conclusion ;
< saut de page>
- déclaration des contributions de chaque auteur, déclaration des financements, disponibilité des données et scripts d'analyse, et usage éventuel des outils automatisés ou d'intelligence artificielle ;
- remerciements, le cas échéant avec mention des autorisations réglementaires (permis de collecte, d'exportation du matériel par exemple), des aides techniques ou logistiques et des sources de financement des travaux ;
< saut de page>
- références bibliographiques ;
< saut de page>
- légendes des figures et des tableaux.

Les articles longs peuvent comporter un sommaire. Les articles traitant d'un grand nombre de taxons, ou mobilisant un vocabulaire technique ou disciplinaire spécifique (par exemple en géologie), peuvent inclure un glossaire.

Dans le cas d'articles de synthèse, de notes naturalistes ou de travaux faunistiques, floristiques, fongiques ou assimilés, une organisation différente du texte peut être adoptée, sous réserve qu'elle soit clairement structurée et scientifiquement justifiée.

Pour les notes courtes (short communications), un résumé unique en anglais, accompagné de mots-clés, peut être accepté lorsque la brièveté du texte le justifie. Lorsque cela est pertinent, les auteurs sont encouragés à fournir un résumé étendu (*extended abstract*) en anglais, permettant une meilleure visibilité et diffusion internationale du contenu scientifique.

6. Traitement systématique

Les articles comportant des aspects taxonomiques, systématiques ou nomenclatureaux doivent respecter strictement les règles et recommandations en vigueur des codes internationaux applicables, notamment le Code international de nomenclature zoologique (*International Code of Zoological Nomenclature*, ICZN) et le Code international de nomenclature pour les algues, les champignons et les plantes (*International Code of Nomenclature for algae, fungi, and plants*, ICN).

La revue n'accepte pas, dans sa politique éditoriale actuelle, la publication d'actes nomenclatureaux/taxonomiques nouveaux au sens des codes (par exemple : description de nouveaux taxons, désignation de types/néotypes, nouvelles combinaisons, synonymies nouvelles, ou tout acte entraînant la création ou la modification formelle d'un nom). Les manuscrits contenant de tels actes seront retournés aux auteurs avant évaluation. En revanche, la revue peut publier des travaux de taxonomie et de systématique ne comportant pas d'actes nouveaux (synthèses, inventaires, révisions argumentées, comparaisons morphologiques/anatomiques, clés d'identification, discussions de concepts d'espèces, etc.).

Chaque nom de taxon doit être suivi, lors de sa première occurrence dans le résumé ou l'abstract, dans le corps du texte, ainsi que dans les figures et tableaux, par l'autorité de l'auteur et l'année de la description, séparées par une virgule.

Les noms de genres et d'espèces doivent être systématiquement mis en italique. Les rangs taxonomiques supérieurs (famille, ordre, etc.) ne sont pas mis en italique.

Les référentiels taxonomiques et nomenclatureaux utilisés doivent être explicitement mentionnés et cités dans le manuscrit. À titre d'exemples, peuvent notamment être utilisés, selon les groupes concernés, des référentiels largement reconnus tels que TAXREF (référentiel taxonomique national pour la faune, la flore et la fonge de France), Catalogue of Life, GBIF Backbone Taxonomy, Fauna Europaea, World Register of Marine Species (WoRMS) ou tout autre référentiel spécialisé pertinent. En cas de choix taxonomiques divergents ou de traitements alternatifs, ceux-ci doivent être clairement justifiés et discutés.

7. Illustrations

La rédaction porte une attention particulière à la qualité scientifique, technique et éditoriale des illustrations, qui constituent un élément essentiel de la compréhension et de la valorisation des travaux publiés.

Photographies et dessins. Les illustrations doivent être fournies sous forme de fichiers électroniques. La résolution minimale attendue est de 300 ppp au format de publication. Les dessins au trait doivent

être fournis avec une résolution minimale de 600 ppp. Les formats recommandés sont en .tiff ou en .jpg. Les fichiers doivent être transmis sans compression destructive.

Figures au trait (noir et blanc). Fournir de préférence des fichiers électroniques en niveaux de gris ou bitmap (résolution 600 ou 1200 ppp, format TIFF de préférence) ou format vectoriel (format SVG). Les dessins au trait doivent être réalisés à l'encre de Chine (ou équivalent), dans le cas contraire, ils seront traités en niveau de gris et bénéficieront d'une définition d'impression inférieure. Il est également possible de fournir les illustrations originales à la rédaction, qui se chargera de les numériser et de les retourner aux auteurs à la fin de la publication.

Format et dimensions des figures. Les figures doivent être conçues pour s'intégrer dans la mise en page de la revue. Elles peuvent être prévues sur une largeur de 16,5 cm (deux colonnes) ou sur une largeur de 8 cm (une colonne). La hauteur des figures ne doit pas excéder 22,0 cm.

Numérotation et appels dans le texte. Les figures et tableaux sont numérotés de manière continue (de 1 à n). Les différents éléments d'une même figure sont repérés par des lettres majuscules (A à Z) et doivent apparaître en **police verte**. Dans le texte courant, les appels aux figures et tableaux de l'article prennent une majuscule (**Figure 1 ; Figures 1A & 1B ; Figures 1A-1C ; Figures 1A-1C & 1E ; Figures 3-5 ; Figures 1 & 5 ; Tableau 2**). Les appels à des figures ou tableaux issus d'autres publications prennent une minuscule (exemple : **figure 1 ; figure 1a**).

Lettrages, échelles et éléments graphiques. Les figures doivent comporter des échelles métriques explicites. Les coefficients multiplicateurs ne sont pas admis. Les lettrages, barres d'échelle et traits de rappel doivent être lisibles au format final. Deux versions peuvent être fournies : une version complète (avec lettrages et échelles) et une version sans ces éléments. La rédaction peut se charger de placer ces éléments dans la version finale de la figure.

Polices et tailles. Les lettres repérant les éléments de figure (A, B, C, etc.) sont en taille 10 et en gras, les lettrages internes et abréviations en taille comprise entre 8 et 10. Les traits de rappel, notamment utilisés dans les figures d'anatomie ou dans toute illustration nécessitant l'identification précise de structures, sont d'une épaisseur de 0,5 ou de 0,25 point. La police définitive est appliquée par la rédaction ; l'utilisation de polices sans empattement de type Arial ou Arial Narrow est recommandée.

Légendes. Les légendes des figures doivent être regroupées à la fin du manuscrit. Elles doivent être suffisamment explicites pour permettre la compréhension de la figure sans recours excessif au texte, et préciser la signification des abréviations et des symboles utilisés.

Cartes et documents cartographiques. Les cartes doivent être conçues de manière à garantir une lisibilité optimale, tant à l'écran qu'à l'impression. Les noms de lieux, toponymes et autres informations géographiques doivent être clairement lisibles et utiliser une police adaptée. Lorsque la carte est orientée avec le nord en haut, aucune flèche nord n'est requise. En revanche, lorsqu'une orientation différente est adoptée, une flèche indiquant le nord doit être présente.

Aucune mention du logiciel de cartographie utilisé ni du nom de l'auteur de la carte ne doit figurer directement sur la figure. Ces informations, le cas échéant, doivent être indiquées dans la légende de la figure ou dans la section Matériel et méthodes.

Tableaux et annexes. Les tableaux doivent être fournis dans un format éditable (.xls ou équivalent), en respectant les dimensions maximales de la revue (8 cm ou 16,5 cm de largeur). Les tableaux ou annexes trop volumineux ou trop nombreux peuvent, après accord de la rédaction, être publiés sous forme de documents complémentaires ou de matériel supplémentaire numérique associés à la version numérique de l'article.

8. Statistiques et données

Statistiques. Les analyses statistiques présentées dans les manuscrits doivent être décrites de manière claire et reproductible. Les paramètres statistiques utilisés doivent être explicitement définis. Les valeurs moyennes doivent être accompagnées de leur écart-type ou, le cas échéant, d'un autre indicateur de dispersion pertinent, précisé dans le texte ou les légendes.

Lorsque des tests statistiques sont employés, leur nature, leurs conditions d'application et les seuils de signification retenus doivent être indiqués. Les auteurs sont invités à présenter les résultats de manière synthétique et lisible, en évitant les redondances entre le texte, les tableaux et les figures.

Données. Les jeux de données mobilisés dans les travaux publiés doivent être décrits de manière suffisamment précise pour permettre leur compréhension, leur vérification et leur réutilisation. Sauf impossibilité juridique, éthique, contractuelle ou scientifique dûment justifiée, les données faunistiques, floristiques, fongiques, géologiques ou environnementales, ainsi que les scripts d'analyse nécessaires à la reproductibilité des résultats, doivent être déposés dans des plateformes de diffusion ou d'archivage reconnues.

À titre indicatif, peuvent notamment être utilisés des dispositifs nationaux, gouvernementaux ou thématiques tels que les plateformes du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP), l'INPN, des plateformes régionales (par exemple Faune Grand Est), ou des infrastructures internationales telles que le GBIF. Les données et scripts associés peuvent également être déposés dans des entrepôts généralistes d'archivage scientifique, tels que Zenodo, notamment lorsque des jeux de données, tableaux complémentaires, scripts ou documents associés ne peuvent être intégrés directement dans l'article.

Lorsque des jeux de données, scripts ou matériels complémentaires sont déposés, leur référence (lien pérenne, DOI ou identifiant équivalent) doit être indiquée dans le manuscrit.

Enfin, et ce afin de favoriser le moissonnage des données naturalistes, nous recommandons aux auteurs de suivre la mise en forme normalisée des citations de matériel proposée par Chester *et al.* (2019) [Chester C., Agosti D., Sautter G., Catapano T., Martens K., Gérard I. & Bénichou L. 2019. EJT editorial standard for the semantic enhancement of specimen data in taxonomy literature. *European Journal of Taxonomy*, 586 : 1-22. <https://doi.org/10.5852/ejt.2019.586>].

9. Références bibliographiques

Dans le texte courant, les références aux auteurs sont indiquées **en police bleue**, en minuscules, sans virgule avant l'année, par exemple : Dupont *et al.* (2021) - Dupont (2001) - Dupont (2001, 2002) - (Dupont 2000, Durand 2002, 2010) - (Dupont & Durand 2003) - Dupont (2001 : 1, 2003 : 4) - Dupont (2001 : figure 2). Les citations multiples sont séparées par des virgules et ordonnées chronologiquement. Lorsque cela est nécessaire, des précisions peuvent être ajoutées après l'année (numéro de page, figure, planche).

Les auteurs de taxons sont indiqués avec une virgule entre le nom de l'auteur et l'année de description [ex. : *Cellaria* Ellis & Solander, 1786 ; *Neocometes orientalis* Mein, Ginsburg & Ratanasthien, 1990 ; *Telothyris jauberti* (Deslongchamps, 1863)].

Dans la bibliographie finale, les références sont présentées par ordre alphabétique des auteurs. Les titres de revues **ne doivent pas être abrégés**. Les références associées uniquement aux auteurs de noms scientifiques ne doivent pas être listées, sauf lorsqu'elles apportent des précisions

bibliographiques utiles (numéros de pages, figures ou planches). Les références bibliographiques doivent être complètes et inclure, chaque fois que possible, les identifiants numériques pérennes, en particulier le DOI (Digital Object Identifier).

Afin d'harmoniser la présentation des références bibliographiques, un style Zotero dédié au Bulletin est mis à disposition sur le site internet de la revue : <https://www.museumcolmar.org/bulletin>. Ce script permet de générer automatiquement des références conformes aux présentes instructions. Sur simple demande auprès de la rédaction, des exemples complémentaires peuvent également être fournis aux auteurs (références bibliographiques, gabarits de pages pour figures et légendes).

■ Articles de périodique (revue)

Auteur(s). Année. Titre de l'article. *Titre de la revue*, volume (numéro) : pages. DOI le cas échéant.

Cameron R.A.D. 2015. The diversity of land molluscs, questions unanswered and questions unasked. *American Malacological Bulletin*, 31 (1) : 169–180.

Pimm S.L., Jenkins C.N., Abell R., Brooks T.M., Gittleman J.L., Joppa L.N., Raven P.H., Roberts C.M. & Sexton J.O. 2014. The biodiversity of species and their rates of extinction, distribution, and protection. *Science*, 344(6187) : 1246752.
<https://doi.org/10.1126/science.1246752>

■ Ouvrages (livres, monographies)

Auteur(s) ou éditeur(s). Année. *Titre de l'ouvrage*. Editeur, collection et volume s'il y a lieu, Lieu d'édition, nombre de pages (pp.). DOI ou permalien

Locard A. 1893. *Conchyliologie française. Les coquilles des eaux douces et saumâtres de France. Description des familles, genres et espèces*. J.-B. Baillière, Paris, 327 pp.

Falkner G., Ripken T.E.J. & Falkner M. 2002. *Mollusques continentaux de la France : liste de référence annotée et bibliographie*. MNHN, Patrimoines naturels, volume 52, Paris, 350 pp.

■ Chapitres dans un ouvrage, articles issus d'un fascicule thématique

Auteur(s) du chapitre. Année. Titre du chapitre, *in* Éditeur(s) scientifique(s) (coord., ed. ou eds.), *Titre de l'ouvrage*. Éditeur ou collection, lieu d'édition : pp. DOI ou permalien

Bichain J.-M. 2015. La Liste rouge des Mollusques menacés en Alsace, *in* Heuacker V., Kaempf S., Morantin R. & Muller Y. (coord.), *Livre rouge des espèces menacées en Alsace*. ODONAT, Strasbourg : 149–161.

■ Thèses ou mémoires académiques

Auteur. Année. *Titre*. Thèse ou mémoire, établissement, lieu, nombre de pages (pp.). DOI ou permalien

Dupont A. 2019. *Écologie et biogéographie des mollusques continentaux du nord-est de la France*. Thèse de doctorat, Université de Strasbourg, Strasbourg, 312 pp.

■ Actes de colloque

Auteur(s). Année. Titre de la communication. *Titre du colloque*, date, Editeur (coord., ed. ou eds.), Lieu (Ville, Pays) : pp. DOI ou permalien

Martin P. & Durand L. 2021. Diversité des gastéropodes forestiers des Vosges. *Congrès français de malacologie*, 12–14 octobre 2021, SHNEC (coord.), Colmar, France : 45 pp.

■ Rapports ou littérature grise

Auteur(s) ou organisme. Année. Titre du rapport. Organisme, lieu, pagination. DOI ou permalien.

OFB 2020. *État de conservation des mollusques continentaux en Grand Est.* Office français de la biodiversité, Vincennes, 78 pp.

10. Matériel supplémentaire

Les auteurs ont également la possibilité de soumettre du matériel supplémentaire. Les annexes font partie intégrante de l'article et sont publiées dans le fichier principal lorsqu'elles sont imprimables et de volume raisonnable. Les matériels supplémentaires correspondent à des fichiers complémentaires téléchargeables séparément (tableaux volumineux, jeux de données, scripts, figures additionnelles, fichiers multimédias ou autres documents) ; ils sont associés à l'article, décrits par une légende en français et en anglais, et cités dans le texte lorsque cela est nécessaire.

11. Version révisée

Après réception, chaque manuscrit fait l'objet d'un examen préalable par la rédaction afin de vérifier sa conformité aux présentes instructions (structure, format, complétude des éléments, respect du cadre éditorial).

Une fois cette vérification formelle effectuée, les contributions scientifiques jugées recevables sont transmises pour évaluation à au minimum deux évaluateurs indépendants (rapporteurs externes), choisis par la rédaction en fonction de leur expertise sur le sujet traité. L'évaluation porte sur la qualité scientifique du travail, la méthodologie employée, la solidité des résultats, l'originalité des données et leur apport aux connaissances.

À l'issue de cette phase d'évaluation, les rapports d'évaluation sont transmis aux auteurs, accompagnés de la décision éditoriale, qui peut prendre l'une des formes suivantes :

- acceptation du manuscrit tel qu'il a été soumis ;
- acceptation sous réserve de révisions mineures ou majeures ;
- refus avec possibilité de resoumission ;
- refus sans possibilité de resoumission.

Lorsqu'une révision est demandée, les auteurs transmettent une version révisée de leur manuscrit accompagnée d'un document récapitulatif détaillant, point par point, les modifications apportées en réponse aux remarques des évaluateurs et de la rédaction. Lorsque certaines suggestions ne sont pas suivies, les auteurs doivent en expliciter les raisons.

La version révisée est examinée par la rédaction et, le cas échéant, renvoyée aux évaluateurs pour une nouvelle évaluation. La décision finale d'acceptation relève du rédacteur en chef.

Après acceptation scientifique du manuscrit, la rédaction peut formuler des demandes de modifications portant sur la forme du texte, notamment des corrections orthographiques ou grammaticales, des ajustements typographiques, des reformulations ponctuelles visant à améliorer la clarté ou la lisibilité, ainsi que des adaptations des figures ou des légendes afin d'assurer leur conformité aux standards éditoriaux de la revue.

La rédaction du Bulletin de la Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar accompagne les auteurs à l'ensemble des étapes du processus éditorial. Une attention particulière est portée à l'accompagnement des auteurs disposant d'une expérience limitée de la publication scientifique, notamment par une aide à la structuration du manuscrit, à la rédaction, à la préparation des illustrations et à la mise en forme finale, dans une démarche visant à favoriser la diffusion rigoureuse et accessible des connaissances scientifiques.

12. Épreuves et tirés à part

Les épreuves sont adressées sous forme de fichiers PDF à l'auteur correspondant. Elles doivent être relues avec attention et retournées corrigées dans les délais indiqués par la rédaction.

Un fichier PDF haute définition de l'article publié est transmis aux auteurs après publication. Aucun tiré à part imprimé n'est fourni ; les auteurs peuvent librement diffuser la version publiée dans le respect de la licence associée à l'article.

13. Distribution

Les articles du Bulletin de la Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar sont diffusés en libre accès sur le site internet du BSHNEC.

Contact éditorial

Directeur de publication : Thomas Doutre (Président SHNEC)

Rédacteur en chef : Jean-Michel Bichain

Courriel : jean-michel.bichain@museumcolmar.org

Éditeur

Société d'Histoire naturelle et d'Ethnographie de Colmar (France)

11 rue Turenne, 68000 Colmar (France)

Site internet de la revue : <https://www.museumcolmar.org/bulletin>